



Rapport d'activités 2000



PRÉFACE

L'année 2000 a été bonne pour la place financière et par conséquent pour la Commission de surveillance du secteur financier, dont la vocation première est précisément de veiller à empêcher tout accident mettant en danger l'épargne du public et d'assurer la stabilité de la place, sans négliger la mission de favoriser le développement équilibré des activités de la place dans l'intérêt de l'économie luxembourgeoise.

La phase de croissance dans laquelle semble s'être installée la place financière depuis quelques années pourrait être interprétée comme le fruit d'un automatisme sur lequel la CSSF n'aurait pas de prise. En somme celle-ci se sentirait en attente d'intervenir, au cas où un accident se présenterait. Pareille conclusion ne résiste pas à l'analyse des faits: aussi bénéfique soit-il, le développement de la place n'échappe en effet ni aux difficultés, ni aux erreurs, ni aux dysfonctionnements. Cet état de choses provoque de nombreuses interventions de la part de la CSSF pour faire redresser des situations particulières, pour prévenir certaines faiblesses ou pour sanctionner s'il le faut des comportements inacceptables.

Pour mieux faire comprendre ce en quoi le travail de la CSSF consiste, le rapport annuel consacré à l'exercice 2000 renseigne davantage que par le passé sur ses interventions et sur les raisons qui l'y ont poussée. Pour autant, nous ne considérons pas que la surveillance à exercer par la CSSF soit une «surveillance spectacle» décrivant en détail les mesures qui ont été prises, avec si possible des indications nominatives. Cette approche n'est certainement pas la nôtre. Il n'est nul besoin de s'étendre sur l'importance des moyens de coercition qui sont à notre disposition puisqu'ils sont connus de ceux qui sont concernés. En revanche il nous a semblé utile de fournir des renseignements sur le travail concret de la CSSF à un public plus large.

De quoi 2001 sera-t-il fait? C'est une question à laquelle on ne peut répondre qu'avec la précaution qui sied au monde financier. Pour l'heure n'apparaît nulle indication que le développement de la place financière se ralentisse. Bien au contraire, les décisions politiques au niveau



Jean-Nicolas SCHAUS, Directeur général

européen au cours de l'année écoulée ont eu pour effet de provoquer une prise de conscience fondamentale sur l'avenir de la place. Tant les professionnels que les autorités ou même les clients ont compris la nécessité de faire le point et de réorienter l'approche des activités en tenant compte des réalités nouvelles. Pour certains, cette réorientation s'avère plus difficile que pour d'autres, chose des plus naturelles, du fait des habitudes qui ont été prises ou des promesses qui ont été faites.

Renforcée par de nouveaux collaborateurs qui sont sur le point d'être engagés suite à une campagne de recrutement au succès remarquable, la CSSF a pour sa part la ferme détermination de rester fidèle à son approche faite de fermeté et de sollicitude, afin d'encourager, dans un esprit d'étroite concertation, le développement de nouvelles activités financières.

Pour finir, je tiens à remercier M. Charles Stuyck, chef du service «organismes de placement collectif», à l'occasion de son départ à la retraite, pour l'excellent travail accompli pendant une longue carrière au sein du Commissariat au contrôle des banques, de l'IML, de la Banque centrale du Luxembourg et enfin de la CSSF.

Jean-Nicolas SCHAUS
Directeur général



Table des matières

PRÉFACE

CHAPITRE I	<i>La surveillance prudentielle des banques</i>	11
	1. L'évolution du secteur bancaire en 2000	
	2. L'évolution des fonds propres et du ratio de solvabilité	
	3. Autres faits marquants de l'année	
	4. Changements au niveau du cadre législatif et réglementaire	
	5. La surveillance prudentielle	
CHAPITRE II	<i>La surveillance des organismes de placement collectif</i>	51
	1. L'évolution du secteur en 2000	
	2. Les nouvelles unités agréées en 2000	
	3. Evolution des compartiments investissant principalement dans le secteur de la «nouvelle économie»	
	4. La pratique de la surveillance	
CHAPITRE III	<i>La surveillance des fonds de pension</i>	81
	1. Analyse des premiers dossiers d'agrément	
	2. Développements futurs: un environnement européen marqué par une récente proposition de directive en matière de fonds de pension	
	3. Le perfectionnement du cadre légal luxembourgeois	
	4. Les principes en matière d'approche prudentielle	
CHAPITRE IV	<i>La surveillance des autres professionnels du secteur financier (PSF)</i>	87
	1. L'évolution des professionnels du secteur financier (PSF) en 2000	
	2. Les PSF soumis à la surveillance permanente de la CSSF	
	3. Les PSF qui ne sont pas soumis à la surveillance permanente de la CSSF	
	4. Liberté d'établissement et libre prestation de services au niveau PSF	

CHAPITRE V	<i>La surveillance des marchés d'actifs financiers</i>	99
	<ol style="list-style-type: none"> 1. La surveillance des bourses 2. Le contrôle de l'information diffusée par les sociétés admises à la cote officielle de la Bourse de Luxembourg 3. La surveillance des marchés d'actifs financiers: le projet TAF 4. Les enquêtes menées par la CSSF dans le cadre de la surveillance des marchés d'actifs financiers 	
CHAPITRE VI	<i>Les réclamations de la clientèle</i>	109
	Analyse des réclamations de la clientèle traitées en 2000	
CHAPITRE VII	<i>La coopération internationale: la participation de la CSSF aux groupes internationaux</i>	115
	La coopération au sein des institutions européennes	
	La coopération multilatérale	
CHAPITRE VIII	<i>La législation et la réglementation bancaires et financières</i>	129
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Liste des directives en cours de négociation au niveau du Conseil de l'Union européenne 2. Liste des directives adoptées par le Conseil et le Parlement européen et qui n'ont pas encore été transposées au plan national 3. Autres projets de loi déposés 4. Lois votées en 2000 5. Textes réglementaires et autres concernant les activités boursières 6. Circulaires émises en 2000 7. Les circulaires en vigueur (situation au 21 mars 2001) 	
CHAPITRE IX	<i>Les études spécifiques</i>	145
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Analyse des performances des OPC luxembourgeois pour l'année 2000 3. La prestation de services financiers par Internet 	
CHAPITRE X	<i>L'organisation de la Commission de surveillance</i>	173
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Structure du personnel 2. Le service Informatique 3. Composition du personnel 	



Arthur PHILIPPE, Directeur



Charles KIEFFER, Directeur

Les organes dirigeants de la Commission de surveillance du secteur financier

Le Conseil		
Président	Jean Guill	<i>Directeur du Trésor, Ministère des Finances</i>
Vice-Président	Gaston Reinesch	<i>Administrateur Général, Ministère des Finances</i>
Membres	Rafik Fischer	<i>Président de l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement</i>
	Jean Fuchs	<i>Président de l'Association Luxembourgeoise des Professionnels du Patrimoine</i>
	Paul Meyers	<i>Président de l'Administration des Biens de S.A.R. le Grand-Duc</i>
	Etienne Reuter	<i>Commissaire du Gouvernement auprès de la Banque Internationale à Luxembourg S.A., Ministère des Finances</i>
Secrétaire	Claude Wirion	<i>Membre du Comité de Direction du Commissariat aux Assurances</i>
	Danielle Mander	
La Direction		
Directeur général	Jean-Nicolas Schaus	
Directeurs	Arthur Philippe, Charles Kieffer	

